

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

C'est pour imposer au monde leur culture qu'Hitler et Mussolini se sont alliés. Grand merci ! Très peu pour nous, s'il vous plaît !... Nous ne voulons pas être « cultivés » par les dictateurs !

De 1914 à 1918, on connaissait des gaillards qui s'étaient confortablement installés dans la guerre. Une fois passée la tourmente, nous eûmes le tort de croire qu'on allait pouvoir s'installer tranquillement dans la paix. Et, depuis quelques mois, nous nous sommes par force installés dans un état intermédiaire qui n'est pas encore la guerre et qui n'est déjà pas la paix, quelque chose comme un état d'alerte en permanence et qui ressemble à celui que l'Etat-Major allemand avait décrété fin juillet 1914, quelques jours avant la mobilisation générale, sous le nom d'« état de danger de guerre ».

C'est fatigant. Mais s'il arrive que fléchisse un moment cette tension des nerfs, tout à coup quelque « incident » survient en un coin ou l'autre de l'Europe fait passer en nous comme un courant électrique qui nous raidit les muscles et nous remet au garde à vous.

Les affaires de Dantzig nous ont communiqué ce petit choc en nous rappelant qu'à chaque instant l'irréparable peut s'accomplir et qu'il est bon de ne pas s'endormir.

En voici bien d'un autre ! Mais de taille, celui-là !

C'est l'alliance germano-italienne qui vient d'être signée à Berlin. Sur le sens de ce traité, il n'y a pas moyen de se leurrer. Les puissances contractantes s'engagent à se tenir en contact permanent, à s'entendre sur tout et à se prêter réciproquement un plein appui politique et diplomatique. Tel est le fond des deux premiers articles et voici le texte du troisième qui précise l'essentiel :

« Art. 3. — Si, à l'encontre des vœux et des espoirs des parties contractantes, il devait arriver qu'une d'elles soit entraînée dans des complications guerrières avec une autre puissance ou avec d'autres puissances, l'autre partie interviendra immédiatement comme alliée à ses côtés et la soutiendra avec toutes ses forces militaires sur terre, sur mer et dans les airs. »

Comme on le voit, c'est l'alliance sans conditions. Il ne s'agit pas de prévoir le cas où l'une des deux nations étant attaquée, l'autre doit la secourir. Ce genre d'alliance est juste bon pour des pays qui veulent vraiment la paix et qui se refusent à favoriser et à soutenir une agression ! Entre l'Italie et l'Allemagne, le pacte est fait pour tous les cas. Défense ou agression ! Peu importe ! Il n'y a pas à ergoter. Les deux brigands sont d'accord pour se prêter main-forte dans toutes leurs entreprises ! C'est assez clair pour que chacun comprenne et sache ce qui l'attend au coin du bois !

Du reste, il est expliqué dans le préambule du traité que les deux alliés « ont résolu d'intervenir aussi à l'avenir côte à côte et avec leurs forces unies pour assurer leur espérance vitale... »

L'espace vital ! Charmante formule au nom de laquelle on peut dépeupiller qui l'on veut et que ni Mandrin ni Cartouche n'avaient eu l'honneur de découvrir.

Bref, si l'on ne peut assurer que les dictateurs vont bientôt déclencher la guerre, il n'est plus possible de douter qu'ils s'organisent pour la faire comme si leur résolution était déjà prise et comme s'ils n'attendaient plus que la bonne occasion !

Nous n'avons pas à nous inquiéter pour Mussolini du sort qu'il prépare à son pays. C'est affaire entre les Italiens et lui.

Mais il est difficile de ne pas voir dans cette alliance la preuve qu'en régime dictatorial les tendances du pays et celles de son Maître sont parfois opposées. Celui-ci est entraîné par la logique de son destin dans une voie qui n'est pas celle de son peuple. Rien n'attirait l'Italie vers l'Allemagne. Mœurs, culture, traditions et l'esprit et le cœur, tout opposait ces Latins à ces Germains qui furent si

longtemps leurs oppresseurs ! Leurs intérêts mêmes on ne voit pas comment ils peuvent ne pas se heurter. Mais il y avait entre les deux dictateurs une force d'attraction qui a fini par triompher de toutes ces résistances et les a soudés l'un à l'autre.

Il faut relire complètement dans le préambule de ce document, cette phrase bien significative :

« Ferme et liés entre eux par les affinités internes de leur conception du monde et par la solidarité étendue de leurs intérêts, le peuple italien et le peuple allemand ont résolu d'intervenir aussi côte à côte et avec leurs forces unies pour assurer leur espace vital... »

Qu'est-ce qu'ils invoquent, d'abord et avant tout, pour expliquer leur alliance et lui donner son sens ? Ce n'est ni la justice de leur cause, ni leurs droits, ni même leurs intérêts... Mais « les affinités internes de leur conception du monde ». Cette conception elle est connue, elle s'exprime en Allemagne et en Italie par la négation du régime démocratique et l'affirmation du système dictatorial. Voilà pourquoi — et ils le disent — Hitler et Mussolini ont décidé de s'unir. Parce que l'un et l'autre sont dictateurs.

Quant à leur volonté de l'imposer aux autres, ce régime dictatorial, elle est, me semble-t-il, assez nettement formulée dans la phrase ci-dessous qui suit celle que nous avons citée plus haut.

« Sur cette voie qui leur a été tracée par l'histoire [quel culot !] « l'Allemagne et l'Italie, au milieu d'un monde troublé et en désagrégation VEULENT SE CONSOLIDER A LA TACHE D'ASSURER LES BASES DE LA CULTURE EUROPEENNE ! »

Impossible de s'y tromper ! Ces excellentes personnes estiment que nous sommes en état de désagrégation et, dans leur sollicitude, ils ont décidé de nous imposer leur « culture ». Si nous nous laissons faire, nous sommes voués à être « cultivés » par Hitler et par Mussolini. Il reste à savoir si nous nous laisserons faire.

En attendant, il ne sert plus à rien de nier ce fait devenu évident qu'en Europe le conflit s'est établi sur un plan autre que celui des intérêts. Il s'est formé deux blocs idéologiques antagonistes : celui de la dictature et celui de la liberté !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Recensement

Les nations démocratiques se doutaient bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, de quasi surnaturel, dans les succès éclatants que le chancelier Hitler réussissait aux quatre coins de l'Europe.

Chaque fois que ce diable d'homme, ayant décidé de faire légitimer ses acquisitions par le consentement populaire, organisait un plébiscite, les électeurs se précipitaient littéralement aux urnes et les scrutateurs avaient toutes les peines du monde à découvrir dans la masse des bulletins trois demi-douzaines d'opposants.

Quel mystère pouvait-il bien y avoir là-dessous ?

On se le demandait hier encore lorsqu'arrivèrent de Silésie allemande de bien curieuses nouvelles.

Il y eut, ces jours derniers, dans ce coin charmant un grand recensement de la population.

On remit donc aux habitants des fiches où l'on pria de remplir. Bien entendu, chacun devait indiquer, entre autres choses, sa nationalité.

Dans les pays dits civilisés, c'est là une opération toute simple. Les Français se disent Français, les Espagnols, Espagnols, les Italiens, Italiens, etc.

En Allemagne, où, grâce à Dieu, on n'en est plus à ces mémoires dignes du moyen âge, on a modernisé et, en quelque sorte, standardisé le recensement.

Des esprits fort vifs n'ont pas manqué de remarquer en effet que s'il n'est pas nécessaire, s'il est nuisible que tous les « recensés » déclarent le même sexe, le même âge, la même profession, il est

## Informations

### Au Sénat

Dans la séance de mardi, le Sénat discute l'interpellation de M. Hachette sur les causes de l'incendie du « Paris » et sur les raisons qui veulent que, périodiquement, la marine marchande française se trouve privée d'une de ses plus belles unités.

Il critique l'insuffisance du service de bord, le jour de l'incendie, et s'étonne de l'absence du bord du commandant et du capitaine en second.

M. de Chappedelaine, ministre de la marine répondant à l'interpellation, met en cause plusieurs officiers et ingénieurs du « Paris » qu'il rend responsables par leur manque de méthode et d'initiative de la catastrophe. Il indique les mesures qu'il a prises à l'égard du haut personnel de la Compagnie.

M. Rio, président de la Commission de la marine, intervient dans le débat. Il estime que la discussion se déroule alors qu'aucune des enquêtes en cours n'est terminée. Au reste, dit-il, les responsabilités de ces catastrophes sont multiples à tous les échelons : responsabilité gouvernementale au-dessus ; responsabilité des Chambres. M. Rio dit qu'on doit restaurer la marine marchande française et ses navires.

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

### A la Chambre

La Chambre a continué, mardi, la discussion du projet de réforme électorale. M. Cayrol propose un amendement spécifiant que les sièges seront attribués aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Un amendement de M. Pinelli tend à permettre à l'électeur d'indiquer par un signe sur son bulletin de vote celui des candidats qui se préférait. M. Bonnevay combat cet amendement. Après intervention du président de la Commission de MM. Blum, Frossard, la discussion est renvoyée à jeudi.

L'accord anglo-franco-russe  
 Les propositions françaises pour l'accord anglo-franco-russe sont les suivantes :

La France, l'Angleterre et la Russie se garantiraient l'assistance mutuelle au cas où l'un de ces pays serait l'objet d'une agression directe.

L'U.R.S.S. garantirait la Pologne et la Roumanie de la même façon que la France et l'Angleterre garantissent elles-mêmes ces puissances, la forme de la garantie russe devant être discutée avec les gouvernements de Varsovie et de Bucarest.

La France et l'Angleterre garantiraient l'U.R.S.S. en cas d'agression indirecte, c'est-à-dire si ce pays faisait l'objet d'une attaque en satisfaisant aux obligations d'assistance qu'il aurait contractées vis-à-vis d'Etats tiers.

La question des Etats baltes serait également envisagée.

A la frontière hungaro-slovaque  
 Une patrouille de soldats hongrois a franchi, dans la nuit de lundi, la frontière slovaque, dans la région de Biskupice.

Une fusillade s'ensuivit avec les gardes frontières slovaques et l'un de ceux-ci a été tué.

Les soldats hongrois se sont retirés.

Pacte de non-agression germano-letton  
 M. Munters, ministre des affaires étrangères de Lettonie, a reconnu être en train de négocier un pacte de non-agression avec l'Allemagne, bien qu'il ait fait une réponse différente il y a quelques jours. La raison qu'il met en avant est que le tiers de la population parle allemand et a une culture allemande.

De son côté, M. Maisky a eu un long entretien, auquel on attache une certaine importance, avec le délégué de la Turquie, M. Sadag.

par contre extrêmement dangereux, qu'ils revendiquent des nationalités différentes. Car un tel système peut faire conclure à des gens mal informés que l'Allemagne est un pays à « minorités ».

En raison de quoi, il fut recommandé aux Polonais de Silésie de se déclarer Allemands, comme s'ils l'étaient, et non pas Polonais, comme ils le croient être.

On trouva, à ce qu'on raconte, des Polonais qui ne comprennent pas du premier coup... Les Polonais ont la tête dure, chacun le sait.

Eh bien ! on ne les brusqua, pas ces braves types.

On leur rendit leurs formulaires en soulignant leur erreur. On leur donna des conseils sur la façon de rédiger correctement leur déclaration et quinze jours pour faire des essais.

Ah ! naturellement, il ne faut pas qu'ils abusent, les Polonais. S'ils n'ont pas « compris » en quinze jours, on brûlera leurs maisons. Il faut ce qu'il faut, mais pas plus.

René SAÏVE.

### Au Conseil de la S.D.N.

Le comité du conseil de la Société des Nations qui s'occupe des affaires de Dantzig et qui comprend les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de la Suède, a décidé, d'accord avec le gouvernement polonais, de ne rien modifier aux rapports statutaires de la ville libre et de la Société des Nations et de prier le haut commissaire de la S.D.N. dans la ville libre, M. Burckhardt, de rejoindre Dantzig le plus tôt possible avec la mission de faire rapport au Comité des trois sur la situation dans la ville libre.

Demandes japonaises  
 Selon des informations de presse, les autorités japonaises ont présenté de nouvelles demandes au conseil britannique à Tien-Tsin. Elles comporteraient :

a) L'entrée de conseillers japonais au conseil britannique ;

b) La coopération de la police britannique et de la gendarmerie japonaise dans la recherche des terroristes ;

c) L'extradition de tous les terroristes dont l'arrestation serait effectuée.

La presse ajoute que les autorités nipponnes envisagent de confier au gouvernement provisoire l'administration des concessions de Tien-Tsin et l'encerclement de ces dernières, de façon à diminuer leur importance.

EN PEU DE MOTS...  
 — Le ministère de l'Air britannique annonce que 1.493 engagements ont été enregistrés dans la Royal Air Force, la semaine dernière contre 387 pour la semaine correspondante de 1938.

— L'empereur d'Annam partira samedi de l'aérodrome de Hanoi pour se rendre en France où il va faire un séjour dans la propriété qu'il possède sur la Côte d'Azur. La femme et les enfants de l'empereur prendront le bateau pour gagner Marseille.

— Le nombre des postes récepteurs de radiodiffusion déclarés en France était au 30 avril 1939 de 5.025.285 contre 4.957.886 au 31 mars 1939.

— On annonce qu'un bataillon de la garde britannique participera à la grande revue militaire du 14 juillet à Paris. Cette présence démontrera la pleine et entière coopération des deux pays dans le domaine militaire.

— Plusieurs villages de la Bulgarie méridionale ont été envahis par les sauterelles. Des détachements de troupes ont été mis à la disposition des autorités pour combattre ce fléau.

## NOS ÉCHOS

Un peu de justice, voyons !  
 M. X..., que tout le monde connaît pour un pince sans rire, même en famille, est au coin de son feu, fumant tranquillement sa pipe, quand sa femme, Mme Gisèle, sans interrompre son tricet, l'interpelle en ces termes :

— Dis donc, Emile, ne sais-tu pas que dimanche prochain sera le vingt-cinquième anniversaire de notre mariage ?

M. X..., continuant à tirer des bouffées :

— Eh bien ! Gisèle ?

— Mais, répond Mme Gisèle, je pense que nous devrions tuer les deux poulets que j'ai mis en cage à engraisser.

— Mais, mon amie, réplique M. X..., pourquoi diable rendre ces poulets responsables de ce qui est arrivé il y a 25 ans ?

Démonstration.  
 Après s'être copieusement rafraîchi la gorge au café du coin, Mouillard rentre chez lui. Son jeune fils lui demande :

— C'est après-midi, la maîtresse a parlé de la saoulographie. Qu'est-ce que c'est ?

— Ben, tu vois, on dit qu'un homme est saoul, lorsque, regardant un objet, il en aperçoit deux. Ainsi, tu vois ces deux vases sur le buffet ! Eh bien, si tu en voyais quatre, tu serais saoul.

— Mais papa, il n'y a qu'un vase sur le buffet !

Bien gênant.  
 Mme Calino fait du grand tourisme. Elle s'apprête à partir pour l'Australie où un de ses lointains cousins a des intérêts importants dans l'élevage des moutons. Et elle explique :

— Oui, il paraît que c'est un pays où il fait nuit quand il fait jour chez nous, et inversement...

Un petit temps, puis :

— Ça va me paraître bien gênant les premiers jours !

Le pavillon et la marchandise.  
 Un aristocrate désargenté vient d'épouser une femme au passé orageux. Mariage d'affaires : il aura une rente, et elle un nom honorable, ou considéré comme tel.

Un de nos confrères résume la situation :

— Le mari, dit-il, est nourri et logé... et la femme bianche.

### LECTURES ET IMPRESSIONS

## De deux petits ouvrages...

Feuillets provençaux.  
 Fils de l'éminent président de la Société des Etudes du Lot dont — perpétuant l'estime de la cité — une rue de Cahors porte le nom, M. Louis-Alexandre Bergounioux continue l'œuvre d'exaltation des énergies quercynaises à laquelle son père consacra les loisirs de sa retraite.

Passionné de recherches, habile à tirer parti de ses découvertes, le jeune docteur es lettres publia naguère d'importants travaux sur Hugues Salel, sur Guillaume du Buys, sur Marc-Antoine Dominici, deux poètes et un essayiste cadourques trop oubliés. J'ai parlé de ces ouvrages quand ils parurent.

Professeur, M. L.-A. Bergounioux a émigré du lycée de Lorient à celui de Toulon. Il a, sans tarder, été élu membre de l'Académie du Var. Il rassemble aujourd'hui, en une brochure de quarante pages, intitulée *Feuillets provençaux*, ses premières communications à la docte compagnie. Comme il se doit, est le discours de réception adressé par M. Bergounioux à ses confrères assemblés en séance solennelle. L'Académie varoise maintient ses rites protocolaires... Cette harangue entend déterminer les origines de *Quelques foyers d'hellénisme* et faire apparaître leurs rayonnements divers. Bien entendu, Maurice Barrès, Henri Brémond, Charles Maurras, Jean Moréas tiennent des places de choix parmi les philhellènes cités. Au dire de l'un d'eux, les Provençaux restent mieux aptes, par inclination et par éducation, que les autres français à évoquer et goûter la splendeur du miracle grec. Pourtant il n'est point de vrais hellénisants que nés depuis un siècle sur les bords du Rhône ou les rives de la Méditerranée. Il s'en trouve déjà parmi les grands classiques de toute origine ; et d'abord Fénelon. L'illustre « Cygne de Cambrai », son *Télémaque*, ses *Fables*, ses *Dialogues des Morts* nourrissent l'argument principal du discours. Avant de faire l'éloge de l'œuvre, M. Bergounioux entretient ses auditeurs de l'ouvrier. Il s'étend surtout sur les ascendants de Fénelon, son milieu natal, ses inclinations plutôt quercynaises que périgourdines : « M. Fortunat Strowski, membre de « l'Institut, ne s'y est point trompé », dit-il. « La Bouriane, pour Fénelon, comme la Provence pour Charles Maurras, telle est la véritable école où se forment ses tendances », ces, où se forme son haut spirituelisme. »

Plus loin, il décrit le château, toujours debout et robuste qui abrita le berceau du futur grand prélat. De cette description très poussée, retenons le début : « Pénates gothiques ! Le mot résume exactement l'impression qui vous saisit lorsque « venant de Milhac, vous apercevez « dans le lointain la masse noire de la haute forteresse féodale bâtie au xv<sup>e</sup> siècle, mais à peine modifiée « extérieurement au cours des âges, « surgissant des sables frondaisons « tapies à ses pieds ; il dit bien l'impression d'austérité et de force « qu'offre sa triple enceinte, surplombant du côté quercynois les champs « encaissés et les bois de la Bouriane et du côté périgourdin les riants « tes prairies qui dévalent vers la « Dordogne... »

Nous devons un vif merci à M. L.-A. Bergounioux de l'adroit et charmant détour qu'il a su prendre pour conduire en Quercy ses confrères

Eng. GRANGIÉ.

provençaux. Je veux pourtant lui chercher une double querelle : celle d'avoir un peu trop humilié la Société des Etudes du Lot devant l'Académie du Var ; celle ensuite de s'être qualifié d'*Auvergnat dépaycé*. Je révoque la beauté et la noblesse de la province d'Auvergne, mais je ne pense pas que le pays Cadourque lui soit soumis. Reproches sans aigreur aucune ; je n'ignore pas que les discours académiques inclinent leurs orateurs à certains excès de modestie dont personne n'est dupe...  
 Deux autres études forment le complément des *Feuillets provençaux*. Plus directement toulonnaises que la première, elles possèdent même pour le lecteur quercynois un plaisant intérêt. Dans l'une, nous est conté le bref et pittoresque voyage en Grèce, au cours de l'automne de 1818 du lieutenant de vaisseau Barral. Cet officier soulève avec verve, en son récit, les inexactitudes et les exagérations commises par Chateaubriand dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, erreurs et imaginations que j'ai pu moi-même constater sur place naguère.

La dernière communication de M. L.-A. Bergounioux a trait au long séjour fait à Toulon, entre 1810 et 1820, par Dumont-d'Urville et plus particulièrement aux travaux botaniques auxquels se livrait l'apprenti-navigateur. Ces courses par monts et par vaux lui permirent de trouver 1.400 espèces de plantes sur les 1.700 alors connues. Beau résultat pour un amateur !

Le Carnet noir.  
 M. Marcel-Pierre Rollin est un écrivain de notre proche voisinage. L'impression de Tulle, il aime d'amour ardent et dévoué sa ville et sa province. J'ai déjà signalé ici ses premiers recueils de contes et de nouvelles : *Deux ménages* et *Docteur-Amère*. Publié il y a six mois environ, son nouvel ouvrage se présente à nous comme un roman. Bien qu'il soit dédié à M. André Thérive, je ne trouve en lui rien qui permette de le classer parmi les œuvres à tendances populistes. Je trouve, au contraire, ce récit très souvent marqué de romantisme. Le personnage principal — non le récit mais l'auteur — connaît des précurseurs nombreux parmi les agités sentimentaux de la littérature d'il y a un siècle.

Je vous renvoie au livre pour connaître le détail des aventures de Pierre et de Reine. Souvent scabreuses, elles sont fort dramatiques. Bien conduit, narré tantôt par exposé de témoin, tantôt par emprunt supposé à certain *Carnet noir* qui donne son titre à l'ouvrage, ce conflit passionnel intéresse d'un bout à l'autre. Ses rebondissements émeuvent le lecteur, de pitié parfois, parfois d'irritation.

M. M.-P. Rollin me semble au point de vue de l'écriture, en beau progrès. Qu'il surveille encore sa plume ! Méme rares, les négligences de syntaxe et les emplois intempestifs d'épithètes à effet déparent une prose le plus souvent vive, alerte et plaisante.

Dans ce petit livre, comme dans les précédents, les descriptions de Tulle et du pays corrézien, jamais excessives en nombre et en longueur, sont vraiment bien jolies ! Elles donneront envie à ceux qui connaissent la contrée tulloise de l'aller revoir ; aux autres, le regret de leur ignorance et la résolution de n'y point persévérer...

Eng. GRANGIÉ.

Philosophie.  
 Gaston aime philosopher à ses heures. L'autre jour, il disait sentencieusement à un de ses voisins :

— Ainsi, ce sont les petites choses qui souvent nous gênent le plus : Vous pouvez vous asseoir sur une montagne et non sur un clou...

Parbleu !  
 Le matin, à la caisse de l'Hôtel X. : Un monsieur courroucé. — Pourquoi

ne m'avez-vous pas dit qu'il y avait des puces ?

La caissière, de son air le plus aimable. — J'ai pensé que monsieur s'en apercevrait lui-même !

Toto a choisi.  
 — On est en train de repêcher ton école, dit papa en s'asseyant à table, et on va changer la couleur. Rose ou bleu, comment préfères-tu ton école ?

— Fermée, papa !

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## Société des Etudes du Lot

Séance du 15 mai 1939

Présidence de M. Irague.  
Présents : MM. Beaudouin, Bergon, Bousquet, J. Calmon, Crochard, Docteur Fourgous, Iches, Laubart, Lucie, Lury, Prat, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabol.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**Élections :** comme membres correspondants : de MM. le Commandant Jean Barges, Georges Montel, Charles Trémolières et Martin Elso.

**Présentations :** comme membre résident : de M. Paul Marcel Sagot-Lesage, « Les Iris », Quai Cavaignac, Cahors (Lot), par MM. J. Calmon et Irague ;

et comme membre correspondant : de M. Pierre Lasfargues, ingénieur de la Métallurgie et des Mines, service des Irrigations : nouvelle route du Port à Oran, par MM. R. de Lapièrre et l'Abbé Cl. Teulière.

**Dons :** de M. le Docteur Fourgous, le n° d'avril 1933 de la revue « Art et Médecine », renfermant quatre articles concernant le Quercy : « Au Pays du Quercy », par Léon Lafage ; « Haut-Quercy », par André Théry ; « L'Albigisme et le Quercy », par Maurice Magre ; « Un médecin de campagne en Quercy au XIX<sup>e</sup> siècle », par Roger Couderc ;

— de M. J. Calmon, le deuxième fascicule de sa « Bibliographie du département du Lot » (Concorès, Luzech) ;

— de M. Prat, le 1<sup>er</sup> Tome de la Table des Archives départementales (Lettre A à L).

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale : — dans la « Revue A.B.C. », du 4 avril 1925, une vue du Pont Valentré de Baladre ainsi qu'un carton de tapisserie pour les Gobelins « Le Quercy » ;

— dans la revue « Mer et Colonies », d'avril 1939, un article de M. Mahé sur « Les Communications de l'Indo-Chine. A Cam-Ranh devrait être aménagé un grand port d'escale, de transit et de défense » ;

— dans « Le Jour », du 2 mai un article de M. Espiau sur notre compatriote Bourseul, l'inventeur du téléphone ;

— dans la « Revue des Deux Mondes », du 1<sup>er</sup> mars, le C.R. par M. Cohen de l'inauguration de l'Institut Français d'Amsterdam ; C.R. élogieux par notre confrère M. E. Guilhaud, directeur de cet Institut ;

— dans le « Journal du Lot » du 10 mai le C.R. du Dîner des Amitiés Quercynaises du 16 février et de la causerie qui y fut faite par M. Julien Cassagnac ;

— dans la revue « Midi Auto-Moto », un article sur « Figeac-en-Quercy », par le Docteur René Deguiral ;

— dans l'« Avenir du Quercy », du 13 mai, un article de M. Corn : « Un doute sur l'exécution des cinq condamnés du représentant Bô » ;

— dans la « Défense » du 14 mai, un article sur l'inauguration du « Nouveau Padirac » ;

— dans la « Revue d'Histoire économique et sociale », 4 décembre 1938, une étude de M. le Chanoine Sol sur « Les céréales inférieures en Quercy et leurs prix de 1751 à 1789 ».

M. le Secrétaire général fait une communication sur l'incunable, présenté par M. Gary à une précédente séance ; il s'agit de Constitutions Synodales, Périgueux 1503.

M. J. Calmon fait connaître que dans une plaquette ayant pour titre : « Feuilletés Provençaux », son auteur, M. Louis Alex. Bergougnoux, a réuni plusieurs de ses travaux, notamment son discours de réception à l'Académie du Var dans lequel il est longuement question de l'hellénisme de François de Solignac, de Lamothé-Fénelon.

Le même fait savoir que dans une étude sur « Chateaufort-du-Pape », par le Baron de Boiseaumarié, Kuhnholz-Lordat et G. Mathieu, domaine dans lequel le pape Jean XXII créa un vignoble devenu célèbre, il est dit que les praticiens ont adopté d'une manière générale comme porte-greffe, le *Rupestis* du Lot.

M. le Chanoine Sol signale d'après la correspondance du Père Jésuite Cestariès (1851-1853) que les animaux sont plus petits en Algérie qu'en France « bœufs chétifs, moutons rabougris, chevaux maigres, étriés dont la course est rapide, mais de peu de durée » ; que la ville d'Alger « a des rues mouvantes où l'on retrouve la grâce des villes de France et le charme de l'Orient, où le Français coudoie le Cafre d'ébène, la Juive à la robe d'or, la femme maure perdue dans ses vastes draperies blanches, où le Kabyle se prostorne devant le Cadi au turban vert et au burnous majestueux ».

M. Prat communique d'après les « Archives du Lot » (Labie, notaire) l'invention d'une herse par M. Valette-Armand à Labastide-Marnach en 1836, hersé à quatre rangs de douze couteaux, qui écrase toutes les moites, amonibit la terre et « remblait la raie qui divise les deux sillons avec perfection ». Le même introduisit également dans son domaine la machine à égrener le millet et la pioche

## Taxe d'armement

En exécution des prescriptions du décret-loi du 21 avril 1939 et du décret d'application du 13 mai suivant les redevables de la taxe d'armement qui ne sont pas actuellement soumis à la taxe à la production ou à une taxe unique sont tenus d'adresser, avant le 1<sup>er</sup> juin prochain une déclaration d'existence au bureau des Contributions indirectes dont ils dépendent.

Sont assujettis à la taxe d'armement, non seulement les commerçants ou industriels qui, jusqu'au 31 janvier 1937, étaient imposés à la taxe sur le chiffre d'affaires ou aux taxes uniques, mais encore les personnes qui étaient exonérées des dits impôts notamment les artisans. La taxe est également applicable aux groupements d'achats en commun ainsi qu'aux coopératives. Sont seules exemptées les ventes de pain, de lait, de journaux, de produits monopolisés, les opérations de bourse des valeurs, de bourse de commerce, les affaires effectuées par les compagnies d'assurances et les exportations.

Les redevables non admis sur leur demande au régime du forfait qui peut être accordé à ceux qui réalisent moins de 500.000 francs d'affaires par an s'il s'agit de ventes, ou 60.000 fr. s'il s'agit de services, doivent déposer au bureau compétent avant le 25 de chaque mois le relevé des encaissements effectués pendant le mois précédent et acquitter en même temps l'impôt correspondant au taux de 10/0.

## DÉMONSTRATIONS PRATIQUES DE TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

La Direction des Services Agricoles du Lot organise, en collaboration avec la Société Nationale des Chemins de Fer, des démonstrations pratiques de taille d'été des arbres fruitiers (pêcher, prunier, poirier, etc.) qui auront lieu aux dates et lieux ci-dessous indiqués :

Le 29 mai, de 15 heures à 17 heures, chez M. Soullillet à Martel ;

Le 30 mai, de 9 heures à 12 heures, chez M. Coulié à Ste-Catherine, Commune de Creysse ;

Le 31 mai, de 15 heures à 17 heures, chez M. Feix, à Bétaillé ;

Le 1<sup>er</sup> juin, de 9 heures à 11 heures, chez M. Sirieys à Cornac.

Les agriculteurs sont conviés à ces démonstrations dont ils auront à retirer le plus grand profit.

## M. Paul Reynaud parlera jeudi soir

M. Paul Reynaud, ministre des finances, fera, jeudi soir, à 20 heures, une communication radiodiffusée relative à la situation financière de la France et aux résultats de l'emprunt de consolidation.

## Justice de paix

Par décret du ministre de la justice, M. Laporte, juge de paix de Saint-Céré, est élevé à la 3<sup>e</sup> classe, à dater du 1<sup>er</sup> juin 1939. Nos félicitations.

## Service vicinal

M. Augustin Doumerc est nommé cantonnier du service vicinal à Alvingnac, en remplacement de M. Albert Chièze, décédé.

## Milicien arrêté

Le milicien espagnol Santiago Durou, qui s'était évadé du camp de Septfonds, a été arrêté par la gendarmerie de Lalbenque et ramené au camp. Il voulait, a-t-il dit, se rendre à Paris.

M. Prat précise, d'après une délibération de la Communauté de Limogne, le sens du mot « rouée », mot qui ne figure pas avec ce sens dans le « Godefroy ». Il s'agit d'un banc circulaire de pierre qui entourait et entourait encore parfois un des grands arbres de nos places.

Le même, d'après un acte de 1492 du notaire Linars, de Martel, indique qu'à cette époque le mot « lèpre » caractérisait un objet d'horreur au point de passer dans des injures assez courantes comme « fils de lèpreux », « espèce de lèpreux » ; un habitant de l'Hôpital St-Jean Jaffa, lieu d'une célèbre léproserie et qui était l'objet de continuelles injures, obtint en 1477 un « monitoire général apostolique » contre les pêcheurs qui diraient de telles injures.

M. Lucie signale dans l'« Epoca » du 6 mai, un article de Charles Pichon « Un Ministre entrera demain dans les entrailles de la terre. M. de Monzie inaugure un Nouveau Padirac » ;

et dans le « Courrier du Centre », du 6 mai, un article de R. Maroger « Sauvons de l'oubli Bourseul, l'inventeur du téléphone ».

Sur la proposition de M. J. Calmon, la Société des Etudes du Lot, ayant constaté l'intérêt que présente pour les érudits en quête de recherches historiques sur le Quercy la publication du Tome I de la Table des Inventaires des archives départementales du Lot, émet le vœu que cette œuvre soit poursuivie sans interruption et menée à bonne fin pour la seconde partie, c'est-à-dire de la lettre M à la lettre Z.

Ce vœu sera transmis à M. le Directeur des Archives de France.

La prochaine séance de la Société n'aura lieu que le 5 juin.

## FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAIQUES

### IV<sup>e</sup> GRANDE FÊTE DE LA JEUNESSE

La Fédération des œuvres laïques du Lot, qui s'est attachée depuis 3 ans, avec le succès que l'on connaît, à reprendre à Cahors la tradition si ancienne des grandes fêtes de printemps, travaille depuis déjà de longs mois à la préparation de la IV<sup>e</sup> Grande Fête de la Jeunesse, qui aura lieu le dimanche 11 juin prochain.

Les enfants de toutes les écoles primaires, des écoles supérieures, des deux Lycées, des deux Ecoles Normales de Cahors et ceux venus de plus de 20 établissements d'enseignement du Lot, participeront à cette grande manifestation de jeunesse et de vie à côté de sociétés d'Education physique et des groupes de félibres.

Plus de 2.000 participants sont déjà inscrits. On nous assure que des demandes de places sont adressées déjà au secrétariat de la Fête.

Est-il nécessaire de rappeler les succès antérieurs de la Fédération des œuvres laïques en ce domaine : les fêtes de 1936, de 1937, de 1938 constituent pour le public la meilleure des références. Nul doute que la IV<sup>e</sup> Fête de la Jeunesse de Cahors ne connaisse le succès de celles qui l'ont précédée.

Nous reparlerons très prochainement de cette manifestation qui sera — nous dit-on — une contribution cadurcienne aux Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de 1789 organisées cette année dans tout le pays et dont la première eut lieu le 5 mai dernier à Versailles.

La IV<sup>e</sup> Fête de la Jeunesse, qui aura lieu à Cahors le 11 juin prochain, sera clôturée par un grand banquet qui réunira les adhérents de la Fédération et les Amis de l'Ecole. Les inscriptions sont reçues dès maintenant par le Trésorier général de la Fédération, c/c postal 305-44 Toulouse. Le prix du banquet est fixé à 30 francs. Tous les Amis de l'Ecole du département voudront assister à cette manifestation d'amitié.

## Chambre d'agriculture

La Chambre d'Agriculture du Lot s'est réunie le 13 mai sous la présidence de M. Couderc, Doyen d'âge, assisté de M. Lescure, secrétaire.

M. Couderc a fait procéder à l'élection du bureau :

Sont nommés :

Président : M. Calmels ; Vice-Présidents : MM. Mespoulet et Castanié ; Secrétaire : M. Couderc ; Secrétaire-Adjoint : M. Griffoul ; Régisseur Comptable : M. Capmas ; Délégué suppléant à l'Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture : M. Capmas ; Membre de la Commission consultative départementale d'Agriculture : MM. Calmels, Gouzou et Mespoulet.

M. Calmels prononce ensuite une belle allocution.

## LA THÉSARISATION

est une maladie du billet de banque comme la paralysie est une maladie de l'homme. Garder des billets de banque c'est appauvrir le pays et s'appauvrir soi-même.

## ACHETER, C'EST VIVRE ET FAIRE VIVRE

### Une octogénaire se noie dans le Lot

Le corps de Mme Marie Bouly, âgée de 83 ans, a été trouvé noyé dans le Lot, au lieu dit Sous-Vic (commune de Capdenac). La petite-fille de l'octogénaire a déclaré que sa grand-mère se promenait souvent au bord de la rivière à la recherche de champignons de peupliers.

Probablement, elle fut victime d'un étourdissement, dut glisser et tomber dans l'eau.

M. le docteur Fournier, après examen du cadavre, a conclu à une mort accidentelle.

### Affaire d'avortements

Une grave affaire d'avortements avait amené à Figeac deux inspecteurs de la brigade mobile de Toulouse qui, après enquête, ont procédé à l'arrestation d'une dame, Alice Boulet, 34 ans, dont le mari travaillait dans une industrie de Figeac.

Plusieurs femmes sur lesquelles la femme Boulet s'était livrée à des manœuvres abortives ont été entendues. Leurs aveux ont été complets. Elles ont été laissées en liberté.

Mais la femme Boulet a été mise en état d'arrestation, et écrouée à la prison de Cahors.

## EDEN

JEUDI et SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

Un film adorable  
Une interprétation juste et brillante

## ANGE

AVEC  
Marilyn DIETRICH  
Herbert MARSHALL  
et Melvyn DOUGLAS

## MORT SUSPECTE D'UN ALCOOLIQUE

Le Parquet de Cahors, informé des circonstances étranges du décès du nommé Antoine Leroux, 36 ans, cultivateur au hameau de l'Arbre-Rond, et du refus du permis d'inhumation, MM. Albert, procureur de la République ; Servat, juge d'instruction et Pécharman, greffier, se sont rendus à Frayssinet-le-Gélat, mardi, à 14 heures.

Leroux, alcoolique invétéré, habitait avec sa mère, à Frayssinet-le-Gélat. De plus en plus, il s'adonnait à la boisson et samedi, il avait une crise de *delirium tremens*. M. le Docteur Rouma fut appelé et après examen, il fut décidé, d'accord avec le maire, de le faire interné à l'asile de Leyme. La préfecture fut prévenue pour faire le nécessaire auprès de l'administration de cet établissement. Le départ fut décidé pour lundi 22 mai.

Effectivement, lundi, vers 17 heures, le malade fut placé dans l'automobile de M. Boussac, sous la garde de trois voisins et dirigé sur l'asile de Leyme.

Durant le parcours, Leroux qui ne proférait que des propos incohérents et se livrait à des gestes désordonnés, était pris d'un malaise qui alla en s'aggravant jusqu'à l'arrivée au Bastit.

M. Boussac et les trois voisins qui étaient dans l'auto, décidèrent de rentrer à Frayssinet, la crise traversée pour le dément paraissant le prélude de la mort.

En effet, à quelques kilomètres de Catus, Leroux expira. Il était 20 h. Le cadavre fut transporté à son domicile. M. le Maire de Frayssinet prévenu de la mort de Leroux fit appeler M. le docteur Rouma qui arriva et procéda à l'examen du cadavre.

Après examen, M. le docteur Rouma refusa le permis d'inhumation, quoique concluant, probablement, à une mort consécutive à une crise d'alcoolisme.

Mardi, dès son arrivée à Frayssinet, le Parquet interrogea longuement la mère et le beau-frère du défunt. Avant son départ pour Leyme, n'aurait-on pas donné à Leroux une dose de liquide toxique ?

Une gourde d'alcool que Leroux avait toujours sur lui n'a pas été retrouvée. M. le docteur Besse, médecin légiste, arriva de Cahors à 16 h. et procéda à l'autopsie de Leroux et au prélèvement des viscères afin de savoir si l'alcoolisme n'avait pas absorbé des liquides toxiques.

Il n'y a plus qu'à attendre le résultat de l'analyse à laquelle va procéder le laboratoire de Toulouse.

## Gendarmerie

M. le Colonel commandant la 17<sup>e</sup> légion de gendarmerie a inspecté mardi les brigades de Cahors.

## Congrès cynégétique et piscicole

Le Congrès de la 6<sup>e</sup> région cynégétique, comprenant huit départements (Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées), aura lieu à Périgueux, le dimanche 28 mai, sous la présidence de MM. Georges Bonnet, Ministre des Affaires étrangères, et Queuille, Ministre de l'Agriculture.

## Bonne chasse

Dimanche, à la requête des propriétaires de Calvignac et de Gaillac, plusieurs chasseurs du « Réveil de Roucayrac » ont organisé une battue aux sangliers.

Le jeune Albert Issaly a réussi à abattre, d'un seul coup de fusil, un énorme solitaire.

D'autre part, dans la journée de lundi, un gros renard a été abattu par M. Chassaing, sur le Causse de Bouziès-Bas.

Nos félicitations à ces adroits chasseurs.

## Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Fédération départementale des Sociétés des pêcheurs à la ligne du Lot ». But : coordonner les efforts des sociétés ; favoriser la création de nouvelles sociétés ; alevinage, répression du braconnage ; amélioration des règlements concernant la pêche.

Siège social : 6, rue Emile-Zola, Cahors.

## Vol de 10.000 francs

M. Maurice Grimal, domestique agricole à Feuga (commune d'Issendouls) constata en rentrant dans sa chambre qu'une barre assurant la fermeture de la fenêtre avait été déplacée.

Malheureusement, quelqu'un était entré et avait emporté une petite malle contenant une somme de 10.000 francs.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 25, SAMEDI 27  
DIMANCHE 28 MAI (en soirée à 20 h. 45)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films  
Kate de NAQY, Pierre FRESNAY  
DANS

## La Bataille silencieuse

d'après le roman de Jean BOMMART  
« Le Poisson Chinois »

Max DEARLY  
et Conchita MONTENEGRO

## La Vie parisienne

d'après le chef-d'œuvre  
de Jacques OFFENBACH

## CAHORS

### POUR UN TIRAGE A CAHORS DE LA LOTERIE NATIONALE !

Notre confrère « Cahors » bulletin des Cadets du Quercy, à Paris, publié dans son dernier numéro, un vœu émis par le Comité-Directeur des Cadets du Quercy dans sa séance du 9 mai « pour un tirage à Cahors de la Loterie Nationale. »

On sait que ce vœu avait déjà été émis par M. Gustave Sindou, au Conseil municipal de Cahors. Mais il n'a pas été accueilli jusqu'ici favorablement par le ministère des finances.

C'est pourquoi le Comité-Directeur des Cadets du Quercy revenant à la charge reconnaît que si la nécessité de réserver la priorité pendant les mois d'été aux stations balnéaires et thermales, « ne permet pas d'espérer un tirage à Cahors pour la période des grandes vacances, il est, cependant possible de décider que, pour honorer une culture en faveur particulière dans le Lot, une tranche de la Loterie Nationale, dénommée « Tranche du tabac » soit tirée à Cahors dans le courant de 1939. »

C'est le vœu de tous les Cadurciens, au moins de tous ceux qui s'intéressent aux tirages de la Loterie Nationale, car qui sait ?... Hum !!! ce tirage pourrait être favorable à des Cadurciens !!!

Après tout, pourquoi Cahors ne profiterait-il pas comme d'autres villes, du tirage d'une tranche de Loterie ? Il y a bien eu la tranche des parfums ! Mais, est-ce que le parfum et le goût du tabac ne sont pas appréciés... universellement ? ! !

La période du tirage ? Mais elle est fixée tout naturellement : soit à l'époque de la coupe des tabacs, soit à l'époque des livraisons !

Espérons que le vœu du Conseil municipal de Cahors et des Cadets du Quercy sera pris en considération par M. Reynaud, ministre des Finances et que Dame Fortune exaucera les vœux des Cadurciens qui auront pris un billet de la Tranche des Tabacs ! !

L. B.

## Association des Anciennes Élèves du Lycée Clément-Marot

Les Membres de cette Association sont priés de venir tous les jours, de 17 heures à 19 heures, à la salle des réunions, Lycée de Jeunes filles, pour l'organisation de la kermesse du dimanche 4 juin, au bénéfice de l'œuvre des Petits sabots. — Le Bureau.

## La camionnette capotée

Mardi soir, vers 17 heures, une camionnette conduite par M. Delvert, représentant de commerce, a capoté près du village de Cours. M. Delvert a été légèrement contusionné, mais la camionnette a subi de sérieux dommages.

## Plaisanterie ou vol ?

M. L. G. de Cahors, s'était rendu à la foire de Puybrun, où il fit l'achat d'une chèvre. Son marché terminé, il se rendit au café. Le soir venu, il décida de rejoindre son domicile, mais ne se souvint de son achat qu'en arrivant au Port de Gagnac.

Il fit effectuer quelques recherches de la chèvre qu'il avait laissée sur le champ de foire : mais les recherches furent vaines.

M. G. a-t-il été victime d'une plaisanterie ou d'un vol ?

## ACHETEZ, ACHETEZ

tel est le mot du jour pour sauver le franc

C'est par l'échange que vous lui conserverez sa valeur

Mais en achetant de l'or vous le revaloriserez

## Mandelli

JOAILLIER-ORFÈVRE, CAHORS  
MANDELLI échange au plus haut cours  
vieux bijoux, monnaies or et argent

## Les Sports

### SPORT-BOULES

Challenges Boulistes de « La Dépêche », Centre de Cahors. — Les épreuves de la deuxième journée de classement des Challenges Boulistes de « La Dépêche » se disputent le 28 mai, à Cahors. Le tirage au sort aura lieu le 28 mai, à 10 heures 30, café Calmon, place Thiers. Distribution des fiches à 13 heures 45.

Les parties de classement et de repêchage se dérouleront sur les places des Mobiles et Thiers, à partir de 14 heures ; elles se joueront en 15 points. L'engagement des quadrettes est gratuit.

Les bulletins d'inscription n° 1 devront parvenir, pour le samedi 27 mai au plus tard, à M. Mercadié, 19, rue du Portail-Alban, à Cahors.

### LA PÉDALE CADURCIENNE

Grand Prix des Jeunes et Gibbs

C'est le dimanche 4 juin que se courra le Grand Prix des Jeunes et Gibbs organisé par la Pédale Cadurcienne. Ouvert à tous les Jeunes et couru sur un nouveau circuit aménagé, ce Grand Prix doit remporter un énorme succès auprès du public cadurcien. L'état du sol étant excellent les coureurs pourront y faire de la vitesse et parmi les jeunes plusieurs révéleront déjà de s'imposer devant leur public.

Nous rappellerons en temps utile l'horaire des courses, ainsi que les noms des principaux engagés. — Le Délégué.

## Le laboureur et ses enfants

Un riche laboureur... Non, il ne sentait pas sa mort prochaine, il se portait même fort bien.

Cependant, il fit venir ses enfants et leur parla sans témoins.

— Gardez-vous leur dit-il, de confondre l'apparence et la réalité. La poule la plus grosse n'est pas toujours la meilleure ponduse, c'est même souvent le contraire.

— Vous avez raison, père, lui répondit l'aîné. Mais nous ne sommes plus des gamins et nous savons ce que nous faisons.

Ce disant, il sortit une blague de sa poche et se mit en devoir de rouler une cigarette.

Le vieux laboureur regarda l'aîné et ses cinq frères, haussa imperceptiblement les épaules, sourit et dit :

— On apprend à tout âge et la moisson de l'expérience n'est jamais complètement engrangée. Mais d'abord, dis-moi, pourquoi fais-tu tes cigarettes — tu les fais d'ailleurs très mal — au lieu d'en acheter de toutes faites ?

— Mais... père... il me semble que c'est une économie.

— C'est du gaspillage !

— Cependant...

— Il n'y a pas de dépendant. Une fois de plus, tu prends l'apparence pour la réalité. Et tes frères font comme toi.

Voyons. Vous fumez chacun, l'un dans l'autre, une vingtaine de cigarettes chaque jour. Oh ! je ne vous le reproche pas. Je suis fumeur moi-même et je sais le plaisir peu coûteux que procure une bonne cigarette. Mais, pour en rouler une, tu passes environ trois minutes. Ce n'est pas la faute à la pipe que tu dessèche dans ta poche, et tombe en poussière, tes mains habituées aux durs travaux sont malhabiles au maniement délicat d'une légère feuille de fin papier... Toujours est-il que vingt fois trois minutes cela fait soixante minutes... Une heure par jour. Comme vous êtes six, cela fait six heures par jour de perdues. A quel prix estimes-tu le travail d'un homme ? Fais le compte et tu verras quelle réelle économie vous réaliserez en fumant des cigarettes toutes faites, bien supérieures du reste à celles que vous fabriquez si péniblement.

La Régie Française des Tabacs vous offre de quoi contenter tous vos goûts : des « Celtiques » en caporal ordinaire, en caporal d'ou ou en Maryland, ou bien des « Gitanes », faites avec ces mêmes tabacs, mais d'un format différent.

Ne perdez donc pas votre temps, c'est-à-dire de l'argent, à faire mal ce que vous pouvez avoir à bon compte en bien meilleur.

### Violences

Au cours d'une discussion survenue entre la dame Théophila Théron, ménagère à Sauliac, et la dame Masson Maria, hôtelière, le nommé Allard prit fait et cause pour Mme Théron.

La discussion se prolongea, Allard saisit un bâton et en frappa Mme Masson, qui fut blessée à l'abdomen et aux bras, ainsi qu'il établit un certificat médical du docteur Couzy, de

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montrater

**Naissance.** — Le jeune ménage Bachié-Sabaté, à Castelnau-Montrater, vient d'avoir un deuxième enfant, prénommé Maurice-René-Marc.

Nos bien vives félicitations aux heureux parents et nos souhaits de santé et de bon avenir au mignon bébé.

**Procès-verbal.** — Bousquet André, cultivateur à Vers (commune de Castelnau), a été gratifié d'un procès-verbal pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette.

**Brevet sportif populaire.** — Nous prévenons les jeunes gens français et étrangers nés en 1920, 1921, 1922 et ceux nés dans le premier semestre 1923, désireux de passer l'examen du Brevet Sportif Populaire, 3<sup>e</sup> échelon, de se présenter à la Gendarmerie de Castelnau pour inscription. L'examen doit avoir lieu le 11 juin 1939 et l'entraînement, qui comporte 5 épreuves (course 100 m., 1.000 m., saut, lancement du poids et grimper à la corde), commencera dimanche 28 mai à 6 heures (heure légale).

Ce brevet donne droit à 5 jours de permission supplémentaires au cours du service militaire et d'autres avantages. D'autre part, la natation devant être obligatoire à partir du 15 juin 1939, nous engageons les jeunes gens qui veulent suivre les cours de Préparation Militaire à venir nombreux.

### Boissières

**Hyménée.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Henri Boissières, employé au Comptoir d'Escompte, à Cahors, avec Mlle Andrée Teysnières, dame employée aux Contributions indirectes. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## REMERCIEMENTS

### Labastide-du-Vert

Monsieur Augustin BOUSSSET, Instituteur public à Labastide-du-Vert ; Mademoiselle Odette BOUSSSET ; Monsieur Jules ALDHUY remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Mme Augustin BOUSSSET**  
Née Juliette ALDHUY  
leur épouse, mère, fille.

### Marmillac

**Fête votive des 27, 28, 29 mai 1939.** — Cette fête promet d'être sensationnelle tant par la valeur de son orchestre que par la diversité de ses attractions.

Samedi 27 : annonce de la fête par des salves d'artillerie ; 19 heures, réception de l'orchestre du Modern-Jazz Cadurcien, dirigé par l'accordéoniste G. Rougier ; 20 heures, tour de ville en musique, grand bal de nuit.

Dimanche : 5 heures, réveil par 101 coups de canon devant l'Hôtel de ville ; 8 heures, concert aux habitants ; 10 heures, grande messe en musique ; 11 h. 30, apéritif-concert ; apparition d'Arthur et son périod ; 14 heures, farandole digestive ; 14 heures 30, ouverture du bal par une « Conga des zouaves » ; 16 heures, départ du ballon stratosphérique emprunté au Professeur Picard ; 17 heures, distribution de nombreux lots, jeux divers ; 19 heures, apéritif ; 21 heures, retraite aux flambeaux ; 21 heures 30, ouverture du bal ; 22 heures, départ d'un brillant feu d'artifice ; 22 heures 30, continuation du bal jusqu'au lever du soleil.

Lundi 29 : continuation de la fête ; 11 heures, cure de Vichy devant l'hôtel Soussirat.

Les étrangers seront accueillis à bras ouverts.

Le Comité ne répond pas des accidents. — Le Comité.

### Luzech

**Los Brugos Carsinolos.** — Dans le pôle soleil d'un printemps récalcitrant, arrivaient dimanche à Luzech une troupe de jeunes Quercynois. Jeunes filles en coiffe légère, corsage de velours, et jupe de couleur plissée ; jeunes gens encadrant leur sourire entre le grand chapeau noir et le foulard noué ; tous portaient en eux la jeunesse et la joie. Notre petite ville en était toute animée.

Le public de Luzech, sensible à toute manifestation artistique, s'était réuni nombreux dans la salle des Fêtes, et fit, pour la première visite, un accueil chaleureux aux « Brugos Carsinolos ».

La représentation eut en effet un gros succès. Présenté de manière alerte et sympathique, le programme abondant se déroula comme un film aux riches couleurs, ponctuellement, sans heurt et sans retard.

Les danses légères, les chants empreints tantôt de la nostalgie des campagnes, tantôt de verve truculente, se suivaient dans un enchantement.

La pièce fut un pittoresque tableau de la vie paysanne. Notre public en goûta la profonde et noble beauté, comme aussi le vigoureux comique.

Tout fut interprété avec maîtrise et avec la sincérité du vrai talent. Tous ces jeunes artistes sont à féliciter. Tous ont contribué, par les trésors de jeunesse et de joie qu'ils ont prodigués au public, au triomphe de cette représentation.

En remerciant M. le Maire d'avoir favorisé la venue de ces jeunes, par son aimable accueil, par ses conseils et par son appui matériel — souhaitons de pouvoir bientôt revoir « Les Brugos Carsinolos » à Luzech. Elles nous ont d'ailleurs promis. — F. J.

### Castelfranco

**Société de chasse.** — Dimanche, sur l'initiative de M. Pébeyre, juge de paix, président de la Fédération cantonale, les chasseurs de notre commune se sont réunis à la mairie en vue de constituer une société de chasse.

Après un exposé complet de la question fait par M. Pébeyre, une société, « la Diane Castelfrancoise », a été constituée, et le bureau a été formé.

### Saux

**Fêtes du printemps à Tournon-d'Agenais.** — Les 27, 28 et 29 mai, Tournon-d'Agenais célébrera sa fête annuelle du printemps. C'est dans le cadre splendide du champ de foire que se dérouleront les réjouissances organisées avec soin.

Une grande course de bicyclette sera le clou de la journée du dimanche. La veille au soir, grande retraite aux flambeaux.

Le lendemain, bal de jour et de nuit, brillant feu d'artifice et jeux divers. Tout se continuera le lundi 29, jour férié.

Les touristes passeront nombreux en ce jour de Pentecôte. Tournon ville mérite d'être visitée quand ce ne serait que pour jouir du magnifique panorama qui se déroule le long de la vallée du Boudouysson jusqu'à Villeneuve-sur-Lot.

Tournon est doté aussi d'auberges dont la cuisine est à vanter sans pour cela, payer cher. La mine souriante des patrons oblige à prolonger un peu plus le séjour. A cette particularité, il nous revient un vieux souvenir, trop vieux hélas ! qui peut paraître amusant pour nos lecteurs. Nous leur en dédions toute la saveur.

Les foires, d'il y a plus de soixante ans, étaient plus belles que celles de maintenant. Comme Tournon est près de chez nous, c'était une fête pour les enfants, comme pour les grandes personnes, d'aller voir et de courir.

Un vieux garde, ou appariteur, prenait son tambour, datant sûrement de la première République et parcourait tous les recoins, frappant sans mesure sur sa vieille caisse et criant en patois :

« Abis ! Louz féraïrés, qué boulo fa dé bounos quat'heures, troubaran din nostros aoubertoss : boum pa, boum bi, bouno car, bouno mino d'hoste ; rès en dintran, soucco en sourtin ; cal pas oubliada la bourso. »

Nous ne savons pas si l'appel était entendu, mais ce que nous savons bien, c'est que, dans l'une des six auberges du foirail — elle existe encore — le jour des principales foires, on faisait cuire et on vendait plus d'un veau, sans compter le reste de préparation. Bref, Tournon, champ de foire, voudrait du beau temps.

**Le temps.** — Samedi soir, vers 16 heures, un orage est passé sur notre commune, particulièrement sur la partie ouest. La grêle est tombée tout autour du village de Meaux, causant des dégâts dans les vignes.

On aurait besoin de beau temps. Le degré de chaleur augmentera-t-il ?

### Bouziès-Bas

**Décès.** — Nous apprenons le décès, survenu à Bouziès-Bas, après une courte mais implacable maladie, de M. Milhau Jean-Louis, retraité depuis quelques années seulement et revenu dans son pays natal.

### St-Géry

**Chasse utile.** — Jeudi dernier, une battue avait été organisée par M. le Maire de Saint-Géry, sous la direction de M. Lagarde, lieutenant de l'oviveter.

Trois sangliers furent tués, dont un vieux solitaire de 110 kilos et deux laides pesant 60 et 50 kilos.

**Trois conditions pour la santé de votre peau**

Il faut que le sang soit pur, qu'il circule bien et qu'il n'y ait pas d'infection intestinale. Les sels alcalins, les sels de fruits et le chlorure de magnésium qui composent les Sels Lorgan réalisent ces trois conditions, c'est pourquoi l'usage des Sels Lorgan fait disparaître les boutons, les rougeurs, l'eczéma, l'acné et arrête tout démangeaison. Un flacon de Sels Lorgan permet, pour 8 fr. 85 de préparer soi-même par un simple mélange à l'eau un litre de solution dépurative suffisante pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

## Le "Journal du Lot"

est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY  
13, rue du Bac, 7

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**La fête de la jeunesse.** — Dimanche dernier, le stade de Londeu a été le théâtre des manifestations gymniques et sportives annoncées, organisées par la Société « Les Amis de l'Ecole », sous la présidence d'honneur de M. de Monzie, ministre des Travaux publics, député de Figeac ; Loubet, sénateur-maire ; Cabouat, préfet du Lot ; Iversenc, sous-préfet et la présidence effective de M. Bégué, inspecteur d'Académie du Lot, elles ont connu un inoubliable succès.

La concentration des enfants de Figeac eut lieu dès 13 h. 30, sur la place de la Raison d'où partit un défilé splendide de par son ordonnance, par l'éclat des costumes et l'exceptionnelle importance des participants. A 14 h. 30 commence dans un ordre parfait et dans une atmosphère d'enthousiasme la fête de la jeunesse, en présence d'une foule immense. Remarqués aux tribunes : M. et Mme

Bégué, M. Besombes, premier adjoint au maire, président des « Amis de l'Ecole » ; M. Iversenc, sous-préfet ; Gratacap, conseiller général ; Mme Guillot, M. et Mme Favarel ; Mlle Bourgin, directrice du collège de jeunes filles ; les membres fondateurs de la Société « Les Amis de l'Ecole » ; les membres honoraires, les adjoints au maire et les principaux représentants des administrations de la ville.

La fête commença sur un morceau de choix de l'harmonie « Les Artisans Réunis » qui rythma, ensuite, le défilé de tous les enfants sur le terrain, autour du stade. Le spectacle était grandiose. Les costumes blancs avec ceintures rouges des 800 filles et garçons se détachaient en ruban gracieux sur le vert de la pelouse et ce fut vraiment un moment de délicate émotion. Les applaudissements crépitaient de partout et se prolongèrent.

Toute la gamme de la jeunesse, des tout petits de l'école maternelle jusqu'aux adolescents et aux jeunes gens des deux collèges déroula une magnifique série d'exercices de grâce, de souplesse, d'adresse, démontrant les résultats d'une excellente éducation sportive.

Les bambins de l'école maternelle et des collèges, sous la direction de Mme Lemozy et de ses adjointes et de Mlle Tronche, prodiguèrent leurs grâces naïves en des mouvements d'ensemble sur les airs : « Pan, pan ! bat semelle. » ; « Connais-tu mon beau village ? » ; « Le petit japonais ». Ils furent accueillis par une longue ovation.

Les mouvements d'ensemble mixtes, les mouvements rythmiques du collège de jeunes filles, conduites par Mme Destal, Mlle Mercadier et M. Miallaret, furent empreints de charme, de précision, d'harmonie ainsi que « Les cerises de mai ».

Mme Lemozy, Mlle Guchens, M. Miallaret guidaient les exécutants dans les chants d'accompagnement. M. Miallaret, assisté de MM. Eyraud, Mauruc, Escourrou, Delpech, dirigea avec une maîtrise hors de pair, les mouvements d'ensemble des enfants des deux écoles communales et des élèves des deux collèges déjà préparés par Mlle Tronche, Mlle Chassaign, Mlle Mercadier et par M. Mercadier, professeur de gymnastique au collège Champollion.

Au cours de cette manifestation, les équipes de Cagnac, de Prendeignes et de Figeac jouèrent de jolis matches de basket-ball qui se terminèrent par les victoires des Jeunes Figeacois. La Violette de Cahors qui rencontra les coquelicots du collège, fit une très belle démonstration de ce jeu si intéressant à suivre.

Le programme d'athlétisme comportait, en vue de la compétition du Challenge de l'Amitié « trois relais », 4 fois 100 m., le relais olympique (800, 400, 200, 100) et le relais américain de 2.000 m. Les deux premiers furent gagnés par Figeac et le dernier, disputé par équipes de 5 coureurs se relayant à volonté vit le succès de la rapide phalange cadurcienne. Cependant, le Groupe Sportif Figeacois reste détenteur du trophée dont la remise donna à M. Besombes, qui l'a offert, l'occasion de féliciter et de remercier les vainqueurs. M. Guillot, inspecteur primaire, fut un speaker remarquable et infatigable.

Tout à tour, l'harmonie « Les Artisans Réunis » et les cors de chasse du « Rally-St-Hubert », firent apprécier leur science musicale aux moments déterminés par le programme. Aux remerciements qui leur reviennent, nous ajoutons ceux que nous devons aux G.S.F. ; à M. Rouvet, entraîneur dévoué de l'équipe locale dont nous sommes heureux de noter l'excellente forme.

Le soir, à 21 heures, la fête de la jeunesse se clôtura, dans la grande salle de l'Ecole des filles, par un bal en tous points réussi qui ne prit fin qu'à une heure du matin.

La recette générale a dépassé les estimations les plus optimistes. A tous, nous adressons nos vives félicitations et nos meilleurs remerciements.

Le 21 mai n'a pas été seulement la journée claire de la grâce et de la fraîcheur enfantines ; elle a magnifié dans le soleil et la joie l'union des divers enseignements publics et l'action généreuse à laquelle sont conviés les hommes et les femmes de bonne volonté qui veulent travailler ensemble sous le signe de la bonté, de cette bonté, dont l'école a pour première tâche de susciter l'épanouissement.

**Carnet de deuil.** — Nous avons appris avec émotion la mort du jeune Guy, le petit garçon du docteur Roudié, l'éminent chirurgien de notre ville. Il était à peine âgé de 18 mois.

Ses obsèques, célébrées mercredi matin, ont donné lieu à une émouvante manifestation de sympathie.

Nous prions M. et Mme Roudié et leur famille d'agréer, en cette douloureuse circonstance, nos vives condoléances.

**Toulouse-Football-Club professionnel contre Sélection du Lot.** — Beau match, beau temps et public enthousiaste. Les professionnels toulousains ont pris leur revanche du dernier match joué à Figeac, battant la Sélection du Lot par 6 buts à 2.

A signaler : Dao, Lucien, Laurent chez les professionnels, et à la Sélection : Minot, Denis-Rémis et le goal Pélaprat.

**Grande foire du 15 mai.** — Divers marchés : Gros bœufs : 8.000 à 9.000 francs ; tressons : 6 à 7.000 fr. ; doublons, 5 à 6.000 fr. ; bouvillons, 2.500 à 3.000 fr. ; au poids, 280 à 300 fr. les 50 kilos ; veaux de boucherie, 9 à

9 fr. 50 en moyenne ; porcs gras, 400 à 420 fr. les 50 kilos ; porcelets, 250 à 350 fr., selon qualité et grosseur, très recherchés ; moutons et brebis de boucherie, 4 à 5 fr. ; agneaux, 7 fr. Marché de la volaille : œufs, 4 fr. 25 ; beurre, 20 à 22 fr. ; fromages, 13 à 14 francs ; poules, 13 fr. ; poulets de grains, 20 à 22 fr. ; lapins, 7 fr. ; chevreaux, 8 fr. ; canards, 14 fr., le tout le kilo ; pintades, 40 à 44 fr. la paire ; canetons, 14 fr. ; oisons, 40 à 45 fr. la paire. A la halle : avoine, 60 à 65 fr. ; maïs, 125 fr. ; pommes de terre, 45 à 50 fr., le tout l'hecto.

**Spectacles.** — Au Family-Ciné : vendredi en soirée, samedi en soirée et dimanche, en matinée et soirée : « Blanche-Neige et les sept Nains », film de réputation mondiale. Compléments : « Portes d'outre-mer » et « Histoire de manchots ».

Tombole gratuite offerte par le Family avec le concours des établissements du chocolat Menier.

Au Théâtre municipal : « Education de prince », avec Jouve et Elvire Popesco. Compléments.

### Cajarc

**Mort d'une doyenne.** — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Rose Couderc, décédée à l'âge de 91 ans. Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

### Le Bouyssou

**Tombé de charrette.** — M. Léon Cayrol, propriétaire à Combet, était monté sur un char conduit par deux bœufs, lorsque ces animaux, prenant peur, firent un violent écart. M. Cayrol fut projeté sur la route et une roue du char lui passa sur le bras droit.

Le docteur Laval, de Thémènes, lui a donné les soins nécessités par son état qui, on l'espère, ne sera pas grave.

### Le surmenage scolaire

Les programmes scolaires, surchargés, fatiguent les enfants à l'âge ingrat de la croissance et sans la Quintonine il leur serait difficile de se remonter. Mais le surmenage n'est pas qu'à l'école. Il est partout dans la vie fiévreuse que nous menons, et c'est pourquoi la Quintonine doit être, à tous les âges, le tonique tutélaire que rien ne peut remplacer. Le flacon pour faire un litre de délicieux vin fortifiant : seulement 5 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Concert.** — Venez tous assister au concert qui sera donné, le samedi 27 mai, à 21 heures, au kiosque des Allées de la République, dont voici le programme :

**Gourdonum**, marche, O. Dupas : Un groupe de musiciens ; **Moun biel Quercy**, P.-A. Cabel : Chanteurs et orchestre. **Les Echos du Midi**, Kelsen : Un groupe de musiciens. **Gourdou**, paroles de Victor Prat, musique d'André Cambus.

**Notre foire.** — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon, le 19 mai 1939 :

Bœufs de boucherie, 280 à 320 fr. ; quelques rares extras à 330 fr. ; bœufs de travail, 270 à 330 fr., le tout les 50 kilos, poids vif ; moutons de boucherie, 5 à 5 fr. 50 ; agneaux de lait pour la boucherie, 6,50 à 7 fr. 50, le tout, poids vif, le kilo ; porcelets, 320 à 420 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; chevreaux, 6 à 6 fr. 50 le kilo ; poulets de grain, 8,50 à 10 fr. ; poules, canards, dindes, 5 à 7 fr. ; lapins, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine ; oisons, 40 à 70 fr. ; canetons, 20 à 30 fr. ; poussins, 10 à 15 fr., le tout la paire ; pommes de terre nouvelles, 5 à 6 fr. le kilo ; oignons blancs, 1 fr. à 1 fr. 50 le paquet de 5 ; fèves, 2 à 2 fr. 50 le kilo ; asperges, 4 à 5 fr. la botte de 1 kilo environ ; avoine, 55 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 38 fr. le quarteron de 30 litres.

Hausse très prononcée sur les bœufs (gras).

Prochaine foire, 3 juin, (samedi après Pentecôte).

Il a été trouvé : Une montre-bracelet, par Mme Veuve Badet.

Il a été perdu : Un porte-monnaie contenant une certaine somme par M. Clavel à La Maladrerie ; une écharpe en laine par Mme Rodes Irma, chez Mlle Laforgues.

### Lavercantière

**Bonne capture.** — M. Jean Taurisson a réussi à capturer, dans le bois de la Borie-du-Bayle, deux gros renardeaux vivants. Félicitations.

### Masciat

**Elections municipales complémentaires.** — Des vacances s'étant produites au sein du conseil municipal de Masciat, des élections complémentaires ont eu lieu dimanche. Quatre sièges étaient à pourvoir. Le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre d'électeurs, 154 ; nombre de votants, 125 ; suffrages exprimés, 125 ; majorité absolue, 63.

Ont obtenu : MM. Lucien Vêril, 84 voix (élu) ; Daniel Espitalié, 82 voix (élu) ; Paul Escalmel, 79 voix (élu) ; Théophile Vayssièrre, 68 voix (élu).

### Thédirac

**Transport de justice.** — M. le Juge président de Gourdon s'est transporté à la Peyrière, près de Thédirac, pour procéder à la reconstitution de l'accident dont fut victime M. le curé Raffy. Une dizaine de témoins ont été entendus.

Demain VENDREDI, mangez du Poisson de Mer frais

## En réclame aux COOPÉRATEURS

55, Boulevard Gambetta - CAHORS

MERLUCHON à partir de	2 50	MAQUEREAU petit	3 50
LIMANDE	2 50	LOTTE	5 50
MERLAN extra	2 50	MERLU ou COLIN (en tranche)	7 50

LE TOUT AU DEMI-HILO

LANGOUSTINES cuites vivantes, la B<sup>e</sup> de 500 gr. 6 75 (délicieuse spécialité)

Baisse générale sur tous autres poissons offerts aux plus justes prix

« LES COOPÉRATEURS » ne vendent que du poisson de 1<sup>re</sup> fraîcheur  
Garanti arrivage du jour : Pas d'autres

## Chambre de commerce du Lot

En ouvrant la séance, M. le Président transmet à ses collègues les excuses de M. le Préfet du Lot, empêché au dernier moment d'assister à la réunion.

Il présente à M. Delnaud les condoléances de la Chambre de Commerce à l'occasion du décès de Mme Delnaud et adresse à M. Mayaudon, au nom de l'Assemblée, des vœux de prompt et complet rétablissement.

Il se fait ensuite l'interprète de ses collègues pour exprimer à M. Chansard les plus vives félicitations pour sa réélection comme Vice-Président du Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur.

**Remerciements.** — M. le Président donne lecture de deux lettres qu'il a reçues, l'une de M. Gayet, Président honoraire, qui remercie ses collègues du témoignage de sympathie qu'ils lui ont donné en plaçant sa photographie dans la salle des séances de la Chambre ; l'autre de M. le Président du Tribunal de Commerce de Cahors qui remercie de la subvention que la Chambre a bien voulu accorder au Tribunal pour sa bibliothèque.

M. le Président communique ensuite les réponses suivantes à des vœux précédemment émis par la Chambre de Commerce :

**Collaboration des Chambres de Commerce et des Chambres des Métiers.** — M. le Ministre du Commerce fait connaître que le Comité de Législation commerciale de son Département a conclu, suivant la doctrine du Conseil d'Etat, que les Chambres de Commerce et les Chambres des Métiers pouvaient collaborer et gérer en commun les Services ou Organismes conformes au but général pour lequel ces Chambres ont été instituées.

**Assurances sociales.** — M. le Ministre du Travail fait connaître qu'aucun texte ne permet actuellement aux assurés sociaux d'opérer des versements rétroactifs en vue de l'obtention du minimum garanti de pension. Il signale toutefois que le projet de loi sur la retraite des vieux travailleurs, adopté par la Chambre des Députés, prévoit des dispositions qui permettront aux intéressés de bénéficier d'une allocation proportionnelle.

**Relations ferroviaires.** — Réponses de la S.N.C.F. : Ligne Toulouse-Bordeaux. — Les voyageurs du train 55 ont à Montauban, pendant les mois de juillet, août et septembre, une correspondance assurée par le train 118 qui leur permet d'arriver à Bordeaux à 23 h. 55.

Il ne saurait être question de créer un nouveau train.

Ligne de Souillac à St-Denis-près-Martel. — Il n'est pas possible de retarder l'autobus partant de la gare de Souillac à 8 h., en direction de Saint-Denis-près-Martel de façon à lui faire relever la correspondance du train 79 de Paris.

Ligne Cahors-Bordeaux par Montsempron-Libos. — A partir du 15 mai le train 106, retardé au départ de Montauban (9 h. 01 au lieu de 8 h. 53) relèvera la correspondance de l'autobus 1427 partant de Cahors à 7 h. 48.

Satisfaction est donnée aux vœux émis par la Chambre de Commerce.

**Plan de servitude pour l'aérodrome.** M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Air et communiquée par M. l'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.

L'Assemblée ne peut que constater que les ressources de la Chambre de Commerce ne lui permettent pas d'engager une dépense de l'ordre de celle qu'entraînerait l'établissement d'un nouveau plan de servitudes.

(A suivre).

## Petites annonces économiques

**A LOUER**, magasin et ses dépendances, convenant pour tout commerce de quartier ou atelier de couture, salon de coiffure, débit de vin, etc., etc...  
**A vendre** plusieurs alambics. S'adresser, place Lastié, chez ALPHONSE.

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les pharmacies

## Dernière heure

### Le Pacte tripartite

De Londres. — Le journal l'« Evening Standard » croit savoir que le Cabinet britannique a décidé, au cours de sa réunion de mercredi, d'accepter le plan français de pacte tripartite avec la Russie.

### Au large de Hong-Kong

De Londres. — Un contre-torpilleur japonais a ouvert le feu sur le paquebot anglais « Ranpura », au large de Hong-Kong. Des officiers japonais sont montés à bord de ce paquebot. Le contre-torpilleur britannique « Du-chess » a reçu l'ordre de se rendre sur les lieux et, à son arrivée, les officiers japonais ont quitté le « Ranpura » où ils examinaient les papiers de bord, en dépit des protestations du capitaine.

### Mise en scène allemande

De Varsovie. — La presse polonaise annonce que non loin de la frontière polonaise, les autorités allemandes ont fait défilé dans les rues de diverses localités des soi-disant réfugiés de Pologne, la tête entourée de pansements pour faire croire qu'ils étaient gravement blessés. Mais certains habitants ont reconnu parmi ces réfugiés des habitants de localités allemandes voisines.

## REMERCIEMENTS

Monsieur R. GUICHARD, Conseur des Etudes au Lycée Gambetta, Madame et leurs enfants ; Madame Ch. NEVEUX ; Les familles AUZENEAU, H. NEVEUX, L. PIOT, ANNÉRAY, G. PIOT, E. PIOT, CUQUEL, BIGAYE, E. CLAVERIE, L. TARDIEU, tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Vve GUICHARD**  
Née Catherine CHENOUY  
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

## Cabinet Immobilier

(20<sup>e</sup> année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

### ETUDE

DE

## M<sup>e</sup> BOYER

Huissier à Cahors

## VENTE

aux enchères publiques

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JANEHO  
Indigestion, maux de tête, fièvre, etc.  
Lab. JANEHO, JEUMONT (Nord)  
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

**Bibliographie**

**PILOTES DE RECORDS**

par Jean MONSARRAT

Istres !... La Crau !... vaste champ désertique, sol aride et dur témoin d'immenses espoirs et de douloureux désespoirs d'où s'élançèrent, dans l'éclatant ciel de Provence, tant de héros de l'aviation de record.

Commissaire de l'Aéro-Club de France, attaché à l'Aérodrome d'Istres, M. Jean Monsarrat eut l'occasion de connaître et d'apprécier à leur haute valeur de nombreux pilotes de records. Témoin de leurs efforts dans la préparation minutieuse des raids, de leurs victoires, de leurs échecs, parfois, il nous montre quel travail considérable présente la mise au point d'un grand raid que la moindre erreur de détail peut faire échouer. On touche du doigt la somme d'énergie incluse dans la victoire et on admire le calme de ces pilotes qu'aucun débordement ne saurait rebuter.

M. Jean Monsarrat campe en des pages émouvantes et simples, comme les héros qui les animent, quelques figures de grands pilotes. C'est d'abord Léna Bernstein qui, avec quelques francs en poche, malgré l'opposition des services, tenta quatre fois sa chance, triompha, puis vaincue dans un dernier essai, s'empoisonna auprès des débris de son avion. Voici, maintenant Le Brix et Doret ravissant le record du monde en circuit fermé, les équipes Bossoutrot et Rossi, Rossi et Codos s'attaquant au record de distance en ligne droite et franchissant l'Atlantique nord, André Japy reliant sans escale Istres à Djibouti avec un avion de tourisme, Raymond Delmotte, cœur généreux, rare conscience professionnelle. Pour tous ces conquérants, chaque victoire n'est qu'un prétexte pour en préparer d'autres plus éclatantes encore. Toujours plus loin, toujours plus vite, les pilotes de records ne connaissent jamais de repos. Un haut enseignement de force tranquille, de courage et d'abnégation se dégage du livre de M. Jean Monsarrat, plus éloquent dans sa sobriété que toutes les descriptions littéraires.

Un volume in-8°. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

Vient de paraître :

**LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE**

(Leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins)

par Mme Ch. COLAS-SAUZON

en collaboration

avec Ch. Colas instituteur

Préface de M. Bégué,

Inspecteur d'Académie du Lot

(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr. franco ; 15 fr. 50. Compte de chèques Postaux, Toulouse (119-65).

Vient de paraître :

Claire DU VEUZIT

**LA ROUTE ENSOLEILLÉE**

Un volume in-16 broché. Prix : 16 fr. 50. Editions Tallandier, 75, rue Dareau, Paris (14<sup>e</sup>).

Oui, c'est véritablement à une route ensoleillée que nous conduit Claire du Veuzit dans son roman au charme si délicatement prenante et si délicieusement tendre, la route calme du bonheur tranquille.

Mais avant de parvenir à cette route si belle et que chacun de nous voudrait atteindre à la suite d'un tel guide, Josiane son héroïne a connu pourtant les ronces du chemin, elle a su s'en dégager à temps, leurs égratignures ne sont pas bien graves, leurs traces seront bien vite effacées. Et pour la consoler d'illusions perdues, n'a-t-elle pas les bras tendrement protecteurs de celui qui fut son petit ami d'enfance, un amoureux trop discret qui a bien failli laisser échapper son bonheur.

La Route Ensoleillée : un charmant roman dont le cadre plaira à tous les Français puisqu'il se passe en Belgique, un roman savoureux comme un beau fruit d'été...

**Agriculteurs**

**Profitez**

**du billet**

**de**

**LOISIRS**

**AGRICOLES**

**40%**

**DE RÉDUCTION**

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX RÉDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de CARTE D'IDENTITÉ

Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

**S. N. C. F.**

Ce Journal est en lecture dans le Hall de l'Agence Havas 62, rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

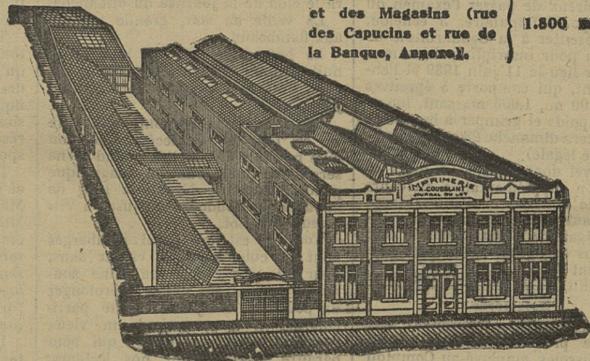
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Angoulême) 1.800 m<sup>2</sup>

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons : pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

**Dans la Mode Pratique**

tout est si pratique et vraiment élégant !

Tous les jeudis : 1<sup>re</sup> 25

Abonnement 1 an : 48 fr. ; 50 ou 55 fr. avec prime.

Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte) à

LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS.

Feuilleton du « Journal du Lot » 39

Jean D'AGRAIVES

**PETITE SOURCE SOUS LES PALMES**

Le vieux cheik s'approchait de Pierre et tendait des doigts implorants, tandis que des larmes ruisselaient tout le long de sa barbe grise. Geste pour étouffier, geste pour reprendre l'héritage suprême de sa fille.

Dartel faillit avoir pitié ! Mais une révolte le saisit. — Non, il y a le sang de Leudes. Et comme un voleur, il s'enfuit à son tour serrant contre lui de toutes ses forces le haik, tandis que là-bas, le vieillard retombait, de nouveau, par terre.

**CHAPITRE XIV LA SORCIÈRE**

Pierre Dartel sentit que la « chose », la « Menace » se rapprochait. Il aurait voulu fuir, bouger. Le moindre geste eût écarté le danger flou qui grandissait, qui prenait forme derrière lui.

Mais ses membres ne répondaient plus aux appels désespérés, inefficaces de son cerveau.

Il était comme bâillonné, étranglé. Son corps s'enlisait dans une substance molle et chaude.

Un haik de soie noire, en corde, se nouait autour de son cou, puis l'oglat mouvant l'aspirait.

Il étouffait. La soie, la boue comprimait, arrêtaient ses cris.

Contre lui il sentait l'haléine brûlante, fétide de l'Ennemi.

Et un rugissement de lion se répécuta, tout à coup, jusqu'au plus profond de sa chair, si terrible que cet accès même desserra l'étreinte du cauchemar.

Le Breton cria et son cri l'éveilla, lui rendit conscience.

Il lui fallut quelques secondes pour oublier le haik noir, l'oglat traître, l'odeur des fauves... pour se rendre compte qu'il était étendu sur un lit de camp, sous une tente en poil de chameau.

Son corps était baigné de sueur par l'angoisse et par tout le poids d'une lourde nuit africaine.

Du ksar montaient des rumeurs sourdes et confuses que son inconscient avait déformés dans son rêve.

Et maintenant toutes ses pensées reprenaient leur cours, leur clarté. Il se souvenait.

La caravane s'était arrêtée dans la pauvre oasis de Tin-Erti après quatre jours de désert.

Les hommes et les bêtes surtout y

prenaient un repos, jugé indispensable par Moktar.

Il frissonna. Machinalement ses yeux venaient de se porter vers deux des cantines cloutées, aux initiales de Jacques Leudes.

Il envia les gens qui trouvaient dans les larmes un dérivatif.

Lui, il ne pouvait pas pleurer.

L'entrée brusque d'un Chabann inquiet fit diversion à la torpeur, au morne accablement plutôt, dont il avait peine à sortir.

— Qu'est-ce qui se passe, Sidi ? Qu'as-tu ? Tu as poussé un cri affreux ! J'ai cru que l'on t'assassinait.

Le serviteur au turban vert haleit encore d'émotion et de la vitesse de sa course.

— Moi j'ai crié ? Tu es bien sûr ? Je ne m'en suis pas aperçu.

Les prunelles du Mozabite exprimèrent la stupéfaction d'abord, puis une immense pitié.

Fruste, mais brave homme, il comprenait fort bien la douleur de son maître, s'il ne savait pas exprimer la part très grande qu'il y prenait.

Il eut voulu l'en détourner, l'en distraire et il s'affectait que ses efforts ingénieux eussent été si vains jusqu'ici.

Il demeurait donc là, planté devant la couchette de Dartel, tournant, retournant sous son crâne quelque moyen qui fut capable de faire diversion à cette peine, de ramener quelque intérêt sur cette face apathi-

que, fermée, encore ravagée par la fièvre et par les fréquentes insomnies.

L'ingénieur s'avisa, enfin, que son domestique souhaitait qu'il l'interrogât.

Il le fit.

— Qu'as-tu donc dans la tête, vieux Chabann ?

Le Beni-Mzab ne se livra qu'avec des réticences prudentes.

— Je voudrais, Sidi, s'il te plaît, que tu m'accordes une faveur, « quelque » chose qui me ferait plaisir et qui, à toi, ne coûterait rien.

— Allons, parle, encourage Pierre, quoiqu'il fût fort indifférent à la suite de ce discours.

— Eh bien voilà. Il y a ici, dans le ksar, une femme, une moukhere, une diseuse de bonne aventure qui s'y trouve depuis deux jours. Elle arrive du Sud, paraît-il, et sa dernière étape fut auprès de la Kouba d'Itoh. Te plairait-il que cette femme entrât un instant sous ta tente ?

Surpris par cette proposition, à laquelle il était bien loin de s'attendre, Dartel ne put guère — malgré sa continuelle angoisse — faire autrement que de sourire.

— Crois-tu donc que j'aie le cœur à voir une devineresse en ce moment mon pauvre ami ?

« ...Si elle t'intéresse, donne lui ! Et l'ingénieur tira plusieurs dollars de sa ceinture de cuir.

Chabann hochait sa longue tête. — Ecoute-moi, au lieu de parler

toujours sans savoir, ya Sidi ! Ce n'est pas qu'une devineresse. Elle sait aussi les secrets.

Formule consacrée, en Islam, où l'on s'abstient de prononcer le nom redouté de sorcière, car il donne le mauvais œil.

Pierre évoqua immédiatement l'image d'une de ces hideuses, de ces repoussantes magiciennes qui pullulent dans tous les douars, faisant chez les Arabes crédules une concurrence des plus sérieuses à leurs rivaux, les marabouts... qui ne valent pas plus cher qu'elles.

Dartel, en esprit positif, s'était toujours gardé de ces sombres diseuses de bonne aventure, par horreur de toute chimère.

— Je n'ai pas besoin, je t'assure, qu'on me prédise l'avenir. Le présent tel qu'il se trouve être me suffit amplement, mon vieux !

Le Beni-Mzab était de ceux qui ne s'avouent jamais vaincus, de ceux-là dont on peut se dire que, s'ils n'ont pas beaucoup d'idées, ils ont du moins des idées fixes.

Il insista avec sa ruse insinuante de Mozabite, ces Mozabites dont le proverbe arabe prétend qu'ils sont capables de rouler individuellement cinq Juifs et même deux Arméniens.

— Elle sait de plus, elle l'a juré, les formules qui font dormir.

— Elle sait volontairement, tu sais bien, que je suis le somnambule. Alors !

— Celles qui font oublier aussi.

— Je n'ai pas envie d'oublier,

— Celles qui apaisent.

Il eut fallu à Dartel une ténacité dont il se sentait incapable pour user celle du domestique.

Si bien que, pour avoir la paix, autant que pour n'affliger point ce dévouement si obstiné, il céda tout à coup :

— Soit donc. Amène ta protégée, mais à une seule condition, c'est qu'elle soit brève et qu'elle débite vivement ses élucubrations. Et puis, avertis-la en outre que je ne serais guère généreux.

Chabann était déjà dehors et, sans doute, n'entendit-il point les dernières paroles de Pierre.

Il lui fallut moins d'un quart d'heure pour revenir, accompagné de la pythonisse du désert.

Mais en homme qui sait les usages — quelle que fût sa curiosité — il s'éclipsa sitôt qu'il eût introduit la femme sous la tente.

Si peu flatteuse qu'elle ait pu être, la description du Beni-Mzab n'avait rien de d'exagéré.

C'était un sac de loques infectes, ambulantes, qui s'avancait là, appuyé sur un long bâton.

Mais la vieille, à demi-courbée, bossue, crachotante — ironie ! — demeurait soigneusement voilée d'un haik crasseux, que sa main, sa main gauche, griffue et sale, maintenait tout contre son visage.

(à suivre).